



MARIE RUSSILLO.

Des lieux comme le palais de justice de Bruxelles pourraient, selon Stanislas van Wassenhove, accueillir des bornes internet à destination des justiciables.

“La digitalisation rendra la justice plus humaine, tout est en place pour y arriver”

■ Stanislas van Wassenhove, expert en numérisation, voit un effet positif du Covid.

La crise sanitaire a eu un effet positif sur la numérisation de la société. Le distanciel est en effet devenu la norme durant le(s) confinement(s), obligeant même les plus réfractaires à l'idée d'utiliser une application de réunion à franchir l'étape numérique. Une numérisation qui a aussi franchi un cap au sein du monde de la justice. Tel est le constat de Stanislas van Wassenhove, un des “messieurs numérisation” des organisations juridiques en Belgique.

L'exemple du télétravail

Actif dans le domaine depuis de nombreuses années, il a profité justement du confinement pour rédiger un “livre blanc”, permettant d'analyser “les raisons des échecs”, mais aussi “les raisons d'espérer” un véritable développement d'une justice belge plus numérisée.

Malgré les retards en la matière, Sta-

nislas van Wassenhove se dit optimiste et pointe trois moments qui permettent de croire au changement.

“Le premier moment clef, c'est l'arrivée de la Vivaldi. Lorsque le gouvernement a pris ses fonctions, la digitalisation de la justice a été clairement citée comme une priorité. Le ministre Vincent Van Quickenborne s'est montré très actif dans la digitalisation de la justice, le secrétaire d'Etat à la Digitalisation, Mathieu Michel (MR), s'est, lui, montré très actif pour la digitalisation de façon générale. Puis il y a eu la crise sanitaire, deuxième moment clef durant lequel le digital s'est immiscé dans notre quotidien.”

Et Stanislas van Wassenhove de donner en exemple les écoles qui ont organisé les cours à distance, les entreprises qui ont poursuivi leurs activités avec un personnel en télétravail. “Et la digitalisation s'est aussi accrue au sein de la justice, qui a continué à fonctionner grâce aux outils en place. Des outils qu'il faut développer, ce que permettra le plan de relance. La relance, c'est d'ailleurs le troisième moment clef. Tout cela démontre une réelle conscientisation.”

Stanislas van Wassenhove estime toutefois que la numérisation de la justice, pour atteindre ses objectifs, doit se faire par étapes. Il rappelle que le monde juridique dispose d'outils numériques encore inexistant il y a quelques années.

Mais il faut, selon lui, davantage les utiliser et en développer de nouveaux en impliquant les magistrats, les avocats et les justiciables. “Pour avancer, il faut un plan clair concernant les mesures à mettre en place, et une communication tout aussi claire vis-à-vis des magistrats et des avocats. Il faut aussi un accompagnement au changement, par exemple, par la formation sur les nouveaux outils. On peut commencer par des choses simples, comme la fixation des calendriers d'audience. Une démarche envisageable virtuellement. Pourtant, juges et avocats se déplacent, aujourd'hui encore, pour fixer ces rendez-vous. On perd du temps qui pourrait être consacré aux justiciables. Car le temps qui manque est un des freins majeurs à une justice efficace. J'ai entendu, ce jour, qu'un litige fiscal a été fixé devant la cour d'appel de Bruxelles

en 2033. Une justice à la traîne, aussi lente, cela devient un déni de justice.”

“Ne loupons pas le train”

Les critiques selon lesquelles la numérisation déshumaniserait le fonctionnement de la justice, Stanislas van Wassenhove n'y croit pas. Selon lui, le numérique permet même l'inverse, et surtout un meilleur accès à l'information.

A condition, précise-t-il, de lutter contre la fracture numérique tout en digitalisant. “Regardez tout ce qui est possible avec une banque, avec son médecin, au boulot ou à l'école. Le digital permet plus d'accessibilité. Mais cela ne sera possible qu'en luttant contre la fracture numérique, par exemple, en ouvrant davantage d'espaces publics numériques. Pour la justice, cela peut se traduire par l'installation de bornes internet dans les couloirs du palais de justice. Cela n'a rien de fou, ça existe ailleurs. La justice, c'est le dernier lieu où la numérisation est à développer. Le Covid a prouvé que c'était possible. La digitalisation ne va pas robotiser la justice, elle va la rendre plus humaine. Tout est en place pour y arriver, ne loupons pas le train.”

Maryam Benayad

